



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 94755

Texte de la question

M. William Dumas * attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet de réforme du baccalauréat des sections technologiques, et particulièrement de la filière sciences et technologies de laboratoire (STL). Dans le cadre de la simplification de l'offre et de la réduction du nombre de filières, il semble que l'on s'oriente vers une seule section STL physique-chimie, alors que cette filière comporte actuellement trois spécialités : physique de laboratoire et de procédés industriels, chimie de laboratoire et de procédés industriels, biochimie-génie biologique (BGB). La suppression de cette dernière aurait des conséquences catastrophiques pour les élèves mais aussi pour tous les domaines professionnels touchant à la biotechnologie. Par ailleurs, cette décision ne semble pas du tout pertinente car elle connaît un grand succès auprès des élèves et dispose de l'effectif le plus important de la filière STL. Sachant la valeur de ces formations et les débouchés professionnels qu'elles offrent, il lui demande ses intentions en vue de garantir la pérennité de la section STL BGB.

Texte de la réponse

La rénovation de la voie technologique répond à la nécessité de préparer un plus grand nombre de lycéens à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les objectifs poursuivis visent : à positionner clairement ces séries comme des voies d'accès à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, à simplifier la structure de ces séries et à élargir, pour une spécialité donnée, le champ des possibilités de poursuite d'études, notamment en section de technicien supérieur (plus grande polyvalence des spécialités) ; à rendre plus lisible et plus attractive la voie technologique industrielle, notamment pour les jeunes filles ; à actualiser les contenus des champs de connaissances afin qu'ils soient centrés sur les concepts fondamentaux des sciences et des techniques adaptés à des poursuites d'études. S'agissant de la rénovation de la série « sciences et technologies de laboratoire » (STL) dont relève la spécialité « biochimie-génie biologique », elle n'a fait l'objet que de réflexions préparatoires et, à ce stade, aucune décision n'a été prise quant à la fusion de ses matières. En outre, il n'a jamais été envisagé de mettre en cause l'importance des travaux pratiques en laboratoire : au contraire, les réflexions en cours préconisent de les valoriser dans le cadre d'un « projet technologique » interdisciplinaire.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94755

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5075

Réponse publiée le : 15 août 2006, page 8593